

## Avis public

Ville-Marie  
**Montréal** 

AVIS est donné à Martin Anderson, 2505, rue Logan, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 23 décembre 2019, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Jiao Wang et Ye Lu, 2070, boulevard De Maisonneuve Ouest #109, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de leur éviction le 4 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, leurs biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Racine Ismalia Cisse, 2011, avenue Joly #101, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 5 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Joey Santillo, 3435, rue Drummond #23, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 18 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Jermen-Jah Payne, 1711, rue Saint-Denis #308, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 21 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Dan Kapila, 2250, rue Guy #906, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 26 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Nina Umar, 90, rue Prince #606, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 27 février 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Stephanie Hutt, 1181, rue Crescent #42, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 5 mars 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Hassan Chattha, 1100, avenue du Docteur-Penfield #519, Montréal, arrondissement de Ville-Marie, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 10 mars 2020, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Fait à Montréal, le 1<sup>er</sup> août 2020

La secrétaire d'arrondissement,  
Katerine Rowan, avocate

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/villemarie](http://www.ville.montreal.qc.ca/villemarie)*